

AUTORISATION PARENTALE

Tatouage et/ou piercing d'une personne mineure

À compléter et signer par une personne titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur légal. Cette autorisation écrite doit être remise au studio avant la réalisation de l'acte.

1. INFORMATIONS SUR LA PERSONNE MINEURE

Nom et prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Téléphone (facultatif) : _____

2. INFORMATIONS SUR LE PARENT / TUTEUR LÉGAL

Nom et prénom : _____

Lien avec le/la mineur(e) : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

3. ACTE CONCERNÉ

■ Tatouage ■ Piercing ■ Autre : _____

Emplacement / description du projet : _____

4. CONSENTEMENT

Je soussigné(e), titulaire de l'autorité parentale ou tuteur légal indiqué ci-dessus, autorise le/la mineur(e) désigné(e) ci-dessus à réaliser l'acte coché dans la limite du projet décrit. Je confirme avoir reçu, avec le/la mineur(e), les informations préalables concernant les risques, les précautions d'hygiène et les soins à respecter. J'ai pu poser mes questions et comprends que le studio peut refuser ou reporter l'acte si les conditions nécessaires ne sont pas réunies.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et comprends que cette autorisation ne remplace pas les échanges et vérifications réalisés par le studio avant l'acte.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du parent / tuteur :

À apporter au rendez-vous : ce document rempli et signé. Le studio pourra demander un justificatif d'identité du parent/tuteur et vérifier les informations avant de confirmer l'acte. Le consentement écrit doit être conservé par le professionnel conformément à la réglementation applicable.

Document modèle à adapter à la procédure du studio. Il ne remplace pas l'information préalable sur les risques et les soins, ni les règles internes du studio.